



# VOS ÉLUS VOUS INFORMENT



## LES TRAVAUX

La réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la cité Félix Gaillard est terminée depuis le début de l'été.

Une nouvelle tranche de travaux a commencé mi-septembre au niveau du Pharon, en aval de Baignes.

En même temps, la construction de la nouvelle station d'épuration au bord de la route de Sainte Radegonde a débuté, soyez prudents !

**Tous ces travaux vont durer entre 12 et 15 mois, entraînant des perturbations de circulation.**

Côté éoliennes, le chantier du Terrier de la Pointe va reprendre après la pause environnementale. La grue doit être assemblée début octobre. Le montage des 3 dernières machines et la mise en route du parc devraient avoir lieu avant la fin de l'année.

Une partie des aménagements routiers sera aussi démontée : ronds-points, virages ...

Les travaux de rénovation de la chaufferie bois sont terminés. La nouvelle chaudière entrera en service mi-octobre.

## BELLE SAISON À LA PISCINE

Après une belle saison où petits et grands ont pu profiter de la piscine jusqu'au 31 août dernier, la saison scolaire s'est achevée ce vendredi 12 septembre par un gala de natation synchronisée et d'exercices de sauvetage. Philippe a réuni 28 jeunes de 5 à 17 ans pour une soirée très appréciée de leurs parents.



## NOUVELLE DENTISTE Bonne nouvelle !

Prochainement, une nouvelle chirurgienne-dentiste rejoindra le cabinet de Baignes-Sainte-Radegonde pour accompagner le Docteur Bondrescu et mieux vous accueillir.

Prise de rendez-vous  
dès maintenant au  
05.45.78.59.42

## NOUVEAU : ATELIER SOPHROLOGIE

Séance de sophrologie  
« Atelier du soi ».

Lâcher prise, travailler son corps par  
les respirations, les sons et les  
couleurs ...

Tous les lundis de 12h30 à 13h30  
Salle de musique à Baignes

Contactez Maryel pour plus de  
renseignements :  
☎ 06-50-64-83-70

## RAPPEL NOUVEAU KINÉSITHÉRAPEUTE

Florian DISCOUR  
12 Rue du Général de Gaulle

- ✓ Pathologies sportives
- ✓ Réathlétisation
- ✓ Traumatologie
- ✓ Rhumatologie
- ✓ Neurologie
- ✓ Scoliose



UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS  
☎ 06-63-41-87-29



# Troubles de voisinage

## Quelles démarches en cas de bruits anormaux ?

Vous subissez un trouble anormal du voisinage lorsque les bruits provenant de chez vos voisins **dépassent les désagréments ordinaires** de la vie en collectivité en raison de leur **intensité**, de leur **durée** ou de leur **répétition**.



### 1 Aller voir son voisin

Pour l'informer de la gêne subie et trouver une solution commune pour y mettre fin

Si les nuisances persistent



### 2 Lui envoyer un courrier simple

Pour lui demander de faire cesser les nuisances

Si les nuisances persistent



### 3 Lui envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception

Pour le mettre en demeure de faire cesser la gêne occasionnée par le bruit

Si les nuisances persistent



### 4 Prendre rendez-vous avec un conciliateur ou un médiateur

Pour trouver une solution amiable

En cas d'échec



### 5 Agir en justice

Pour demander la cessation des nuisances subies et/ou l'indemnisation du préjudice

## À savoir

Pour récupérer des preuves, vous pouvez :

- Faire appel à un commissaire de justice pour qu'il constate la réalité et la nature du trouble subi dans un procès-verbal de constat
- Déposer une main courante ou une plainte au commissariat ou à la gendarmerie
- Demander des témoignages et/ou faire signer une pétition aux voisins

Service-Public.fr

## RAPPEL DÉCLARATION URBANISME

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de déclarer en mairie tous les travaux qui modifient l'aspect extérieur de votre habitation (crépis, changement et / ou peinture des huisseries, des volets, réfection de toiture, clôture, portail, cabanon de jardin au-delà de 5 m<sup>2</sup>...).

Ces demandes peuvent être déposées en version papier à la mairie ou bien en dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://sve-4b.sirap.fr/#/016025> (lien valable jusqu'à fin décembre 2025.)



## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Bien que vous ayez jusqu'au 6 février 2026 pour vous inscrire sur les listes électorales, pensez à le faire dès maintenant (en dématérialisé <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou en mairie).

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit vous pouvez consulter internet sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>.

Si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune ou si votre état civil (mariage / divorce) a changé merci de le signaler en mairie, ces changements ne peuvent se faire qu'à votre demande. Il ne nous est pas permis de les rectifier sans votre accord.







Dépendance  
à la nourriture



Transmission de  
maladies



Développement  
de rongeurs



Dégradation de  
l'environnement

## STOP AU NOURRISSAGE D'ANIMAUX SAUVAGES

Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus comme tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.



*Arrêté Préfectoral du 26/09/1985 portant Règlement Sanitaire Départemental (Article 120, section 4, titre 6)  
Le non-respect du règlement sanitaire départemental est passible d'une amende de 3<sup>e</sup> classe (68€).*

# STOP!

## AUX CHIENS ERRANTS ET AUX DÉJECTIONS CANINES SUR LA VOIE PUBLIQUE

NE PAS RAMASSER LES DÉJECTIONS  
EST SANCTIONNÉ D'UNE AMENDE  
FORFAITAIRE DE

# 135€

ART. R. 634-2 DU CODE PÉNAL ET ART. R. 541-76-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

CHIENS ERRANTS  
OU NON TENUS EN LAISSE  
DE 35€ À 135€

ART. R. 412-44 DU CODE DE LA ROUTE  
ARRÊTÉ MUNICIPAL 131/01 DU 18 OCTOBRE 2001 ET ART. R 610-5 DU CODE PÉNAL

**MAINTENONS NOTRE COMMUNE PROPRE  
ET ACCUEILLANTE POUR TOUS !**



# APPRENONS À VIVRE ENSEMBLE

À pied,  
je fais  
attention !



À vélo,  
je respecte  
le code  
de la route



Au volant,  
je roule  
doucelement





# AGENDA

## OCTOBRE

|            |                                                                       |
|------------|-----------------------------------------------------------------------|
| 9 OCTOBRE  | Animation Lecture gratuite<br>(Bibliothèque)                          |
| 12 OCTOBRE | Brocante de l'enfance<br>Organisée par l'APEEB<br>(Salle polyvalente) |
| 19 OCTOBRE | Marché à thème :<br>Cochonailles<br>(Place des Halles)                |
| 23 OCTOBRE | Collecte de sang<br>(Salle polyvalente)                               |

## NOVEMBRE

|             |                                                                                         |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| 6 NOVEMBRE  | Animation Lecture gratuite<br>(Bibliothèque)                                            |
| 11 NOVEMBRE | Cérémonie du 11 novembre<br>(Square des anciens combattants)                            |
| 11 NOVEMBRE | Loto du jumelage<br>(Salle polyvalente)                                                 |
| 15 NOVEMBRE | Repas des anciens combattants<br>(Salle polyvalente)                                    |
| 16 NOVEMBRE | Marché à thème : les huîtres<br>(Place des Halles)                                      |
| 21 NOVEMBRE | Loto Alliance Foot 3B<br>(Salle polyvalente)                                            |
| 23 NOVEMBRE | Repas des aînés<br>(Salle polyvalente)                                                  |
| 30 NOVEMBRE | Marché de Noël<br>Organisé par l'amicale des donneurs<br>de sang<br>(Salle polyvalente) |

## DÉCEMBRE

|                 |                                                                                                                                |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5 ET 6 DÉCEMBRE | Téléthon 2025                                                                                                                  |
| 11 DÉCEMBRE     | Animation Lecture gratuite<br>(Bibliothèque)                                                                                   |
| 18 DÉCEMBRE     | Collecte de sang<br>(Salle polyvalente)                                                                                        |
| 20 DÉCEMBRE     | Spectacle de Noël pour les<br>enfants jusqu'à 10 ans sur<br>invitation<br><br>Goûter offert par le CABE<br>(Salle polyvalente) |
| 21 DÉCEMBRE     | Marché de Noël du CABE et<br>Marché à thème : le foie-gras<br>(Place des Halles)                                               |

## COMITÉ DE JUMELAGE

Un Voyage en Moselle est organisé du 12 au 15  
décembre 2025 : inscriptions avant le 31 octobre :

[cjb16360@gmail.com](mailto:cjb16360@gmail.com)

Au programme :

- Marché de Noël de Metz et visite de la ville
- Visite d'une cristallerie fabrication de boules de Noël



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice de 1918

Mardi 11 novembre 2025

à 11h30

Square des anciens combattants

Montée de drapeau sur le mat offert par l'association  
des anciens combattants rénové et implanté par la  
mairie.

